



Pascale Cardot

18, avenue de Charade

63122 Ceyrat

Tel. 04 73 61 52 09 / 06 63 42 60 20

pascale.cardot@wanadoo.fr

Le 05 juillet 2016

—
Objet : 9 Heures de tir en Puy de Dôme

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à participer ***aux 9 heures de tir en Puy de Dôme*** qui auront lieu le dimanche 25 septembre 2016 au stand de tir d'Issoire mis très gentiment à notre disposition par l'US Issoire.

En espérant vous retrouver nombreux, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le montant des inscriptions est fixé à

- 62 € par équipe

L'accès à la restauration pour la journée complète sera ouvert aux accompagnateurs pour la somme de 15 €.

Je vous demande de bien vouloir faire parvenir votre inscription pour le 09 septembre accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de **A.T.S.M.C** à l'adresse suivante :

Pascale Cardot

18, avenue de Charade

63122 Ceyrat



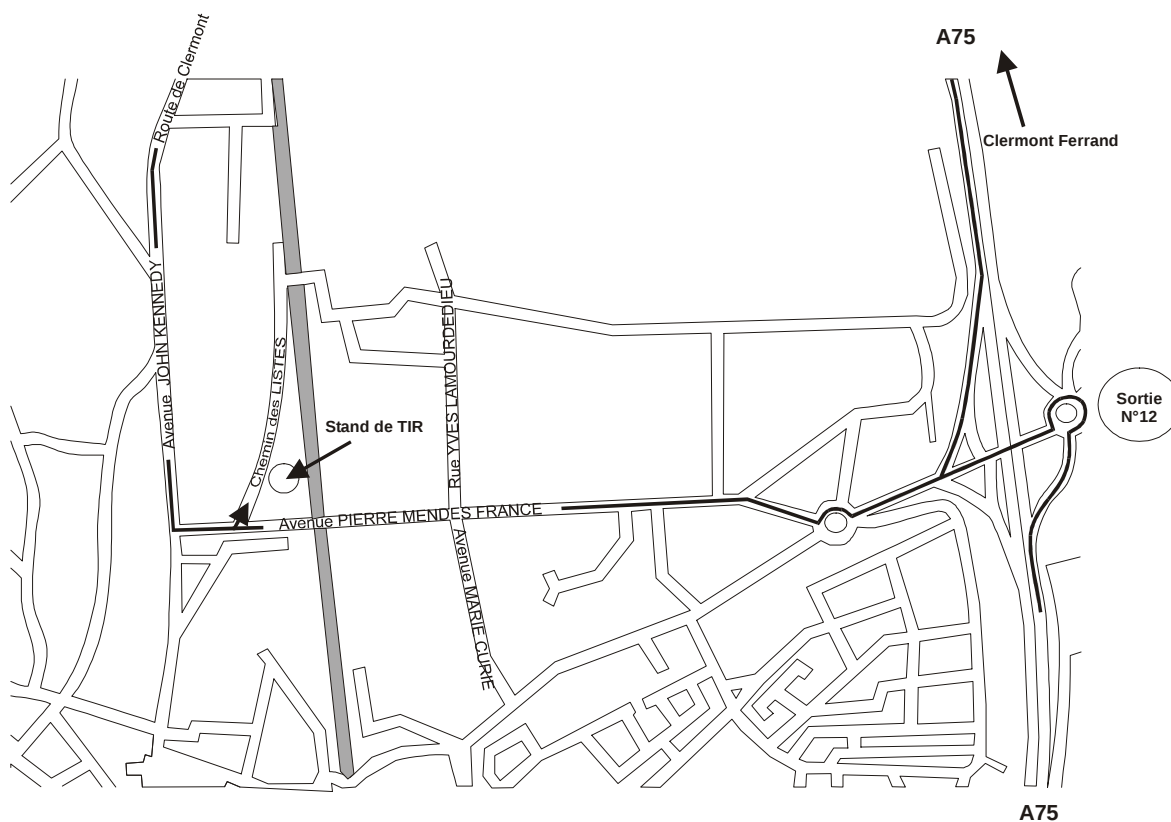
9 heures de tir 2016

Lieu : Stand de Tir Charles Constanty– Chemin des Listes
Date : Dimanche 25 septembre 2016
Horaire : 8h30 à 17h30

- L'inscription à la compétition comprend une restauration permanente durant la journée.

Pour se rendre au stand :

- par la sortie N°11 de l'autoroute A75 en provenance de Clermont Ferrand, suivre le boulevard Kennedy et prendre à gauche aux premiers feux tricolores, et sur la gauche rejoindre le chemin des Listes.
- par la sortie N°12 de l'autoroute A75, suivre l'avenue Pierre Mendès France et rejoindre le chemin des Listes.





Règlement de la Compétition

9 heures de tir en Puy de Dôme

La compétition se déroule sur 9 heures, de 8h30 à 17h30 précises, par équipe de deux tireurs quelque soit la discipline Carabine 10m ou Pistolet 10m.

Constitution des équipes

Les équipes pourront être constituées indifféremment soit de :

- 2 pistoliens
- 2 carabiniers
- 1 pistolet et 1 carabinier

Catégories d'âge

La somme des âges de chacun des équipiers sera prise en compte pour la définition des catégories:

- les moins de 90 ans
- les plus ou égaux à 90 ans

Classement

Un seul classement sera réalisé par catégorie d'âge quelque soit la composition des équipes

Les règles générales des compétitions FFT, auxquelles les dispositions particulières suivantes sont ajoutées :

- Chaque tireur (homme ou femme) doit tirer 3 matchs de 60 coups en alternance avec son équipier(ère) pendant ces 9 heures. Matchs comptés en points entiers.

Des récompenses seront attribuées aux équipes arrivées premières, deuxième et troisième dans chacun des deux classements. Chaque participant se verra remettre un souvenir lors de la proclamation des résultats.



Bulletin d'inscription 2016

9 Heures de Tir

Equipe	Equipier 1			Equipier 2			Total âge	
	Nom	Prénom	Pistolet Carabine	Nom	Prénom	Pistolet Carabine	<90	≥90
Ex	DOUBLEVET	Martin	Pistolet	HIXE	Claudine	Carabine	X	
1								
2								
3								
4								
5								

Bulletin à renvoyer pour le 09 septembre à :

Pascale Cardot

18, avenue de Charade

63122 Ceyrat

pascale.cardot@wanadoo.fr